

CS - Certificat de Spécialisation

Spécialité : Arboriste Élagueur



C.F.P.P.A.
Ariège - Comminges

Le Cabirol - Route de Belpech
09100 Pamiers
Tél : 05 61 67 04 60

cfppa.pamiers@educagri.fr
www.cfppaariegecomminges.fr



C.F.P.P.A.
Ariège - Comminges

CS Arboriste Élagueur - Niveau 4

RNCP 31620

CONTENU DE LA FORMATION

Certificat de Spécialisation composé de 3 UC (Unité Capitalisable)

- UC1 : Définir une stratégie d'intervention (Préconisation et diagnostic, réglementation, sécurité et organisation du travail)
- UC2 : Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail (Accès et déplacement dans les arbres)
- UC3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres (Techniques de taille et de démontage des arbres et rétention des branches)



LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Vous avez plus de 18 ans
- Vous avez un diplôme de niveau 4 dans le domaine paysager ou forestier (dérogatoire) ou Vous pouvez justifier d'un an d'activité lié au diplôme ou 3 ans à temps complet dans un autre domaine d'emplois.

MODALITÉS DE SÉLECTION

Entretien individuel + test physique + test de pré acquis

DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

Le diplôme est obtenu par la validation de toutes les UC du parcours
Les modalités d'évaluation des UC sont l'écrit et/ou les TP et/ou l'oral
VAA possible selon le diplôme du candidat

ACCESSIBILITÉ

Accès des publics en situation de handicap après positionnement
Présence d'un référent handicap

MODALITÉ DE FORMATION

Site de formation: Pamiers (09)

Durée totale: 1022 heures (602 h en centre dont 300h de chantiers pédagogiques et 420h de stage)

Calendrier: de septembre à avril

Financière: Cofinancée par l'Europe et la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi. Rémunération en fonction du statut et des droits de l'apprenant (Pôle Emploi, ASP,...) Pour tout autre statut, veuillez nous consulter.

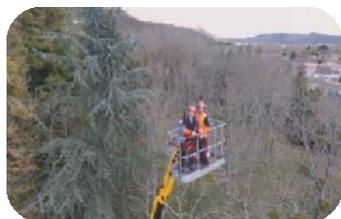
ORGANISATION DE LA FORMATION

Des cours théoriques et des applications pratiques réalisés au centre de formation de Pamiers (09)

Une immersion totale dans le monde du travail permet la mise en pratique des compétences acquises au centre.

La formation s'organise de manière à demeurer plus proche des réalités du métier afin de pouvoir être employable dès la fin du cycle.

Périodes de stage en milieu professionnel de 420 heures minimum obligatoires et ventilées sur l'année.



LES OBJECTIFS

- Se former au métier d'élagueur (arboriste grimpeur)
- Acquérir les compétences de sécurité réglementaires
- Accroître sa connaissance de l'arbre



LES DÉBOUCHÉS

Devenir salarié(e) dans le secteur privé ou le secteur public (entreprise d'élagage, paysagiste, travaux forestiers, espaces verts)



LE PUBLIC VISÉ

Demandeur (se) d'emploi ,
Pour tout autre statut, veuillez nous contacter.

LES +

- Vous êtes dynamique et motivé(e) Vous n'avez pas le vertige.
- Vous avez l'esprit d'équipe.

POURSUITE de FORMATION

Possibilité d'intégrer une formation de niveau 5

ACTIVITÉ & ENVIRONNEMENT

Élagage - déplacement dans l'arbre
Gestion et entretien du matériel
Organisation du temps de travail